

Préface

Par Barbara POMPILI

Ministre de la Transition écologique

Le changement climatique est sans doute le principal défi de ce siècle. Si rien n'est fait pour l'atténuer et s'y adapter, une dégradation sans précédent de nos conditions de vie à la surface de la planète nous attend : canicules à répétition, sécheresses, tempêtes, élévation du niveau de la mer, bouleversement des écosystèmes, et même, émergence de nouvelles maladies.

Il s'agit d'un problème mondial, aucun pays n'est épargné ; il n'y a pas de « planète B » sur laquelle se réfugier. C'est la Terre et son climat qui nous permettent de vivre comme nous le faisons. C'est cette mince couche autour de notre planète, que l'on appelle la biosphère, qui est le support, fragile et toujours en équilibre instable, de la vie sur Terre.

Nous sommes certains désormais de l'impact des activités humaines sur le climat. Les scientifiques appellent cela l'anthropocène : notre empreinte sur la planète est désormais assez lourde pour déstabiliser ses grands équilibres. C'est un problème qui transcende les générations. On sait que nos actes d'aujourd'hui n'auront pas de conséquences que pour nous, mais aussi pour les générations à venir. Jamais l'impact des actes d'une génération présente sur une génération à venir n'a été aussi fort.

Que voulons-nous ? Que nous puissions continuer à vivre dans le monde tel que nous le connaissons et auquel nous avons mis des millénaires à nous adapter. Que nous puissions continuer à améliorer nos conditions de vie, à aimer, à rire, à entretenir des relations avec les autres.

Nous n'avons pas le choix, nous devons préserver les équilibres de notre environnement si nous voulons que l'espèce humaine perpétue son existence sur cette Terre. Sans cet environnement, pas de développement économique, pas de santé, pas de richesse, pas de PIB, pas d'emploi. Pour nous, mais aussi et peut-être surtout pour nos enfants, nos petits-enfants.

Comment agir ?

Il faut d'abord réduire nos émissions de gaz à effet de serre au niveau de ce que notre environnement est prêt à absorber : c'est une tâche gigantesque qui attend les 195 pays parties à la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique. La décarbonation de notre économie implique non seulement de réorganiser complètement nos modes de production et de réinventer des procédés de fabrication sur lesquels notre économie est fondée depuis deux siècles, mais aussi de construire un nouveau modèle de développement, moins gourmand en énergie, en particulier s'agissant des transports, de notre urbanisme, de nos modes d'alimentation... Plus difficile encore, peut-être, il sera essentiel d'accompagner les femmes et les hommes dans ces changements, en particulier les plus fragiles.

Mais au-delà de la réduction nécessaire de nos émissions, il faut prendre acte de l'existence, d'ores et déjà, d'un changement climatique et donc s'y adapter.

Le changement climatique n'est pas un futur prospectif : c'est déjà notre réalité aujourd'hui. Des événements extrêmes qui se multiplient (inondations, feux de forêts, canicules), des glaciers qui reculent (la Mer de glace a perdu 100 m d'épaisseur dans sa partie basse en 300 ans). Nous voyons dans notre actualité immédiate les effets d'un phénomène qui s'accélère.

La température moyenne en France a d'ores et déjà augmenté de 1,5°C depuis le début de l'ère industrielle. Nous nous sommes d'ailleurs déjà adaptés à des étés plus caniculaires, à des hivers moins rudes, à des catastrophes naturelles chaque année plus nombreuses et plus intenses. Et ce n'est qu'un avant-goût de ce qui nous attend.

Je vois deux volets à cette adaptation.

Le premier, le plus facile à concevoir, c'est d'adapter nos infrastructures et nos modes de production au climat à venir : mise en place d'îlots de fraîcheur dans les villes, protection des logements contre la chaleur, adaptation de l'agriculture en ayant recours à des espèces végétales plus résilientes face à la sécheresse ou aux événements extrêmes, arrêt des constructions dans les zones côtières soumises à une potentielle submersion, adaptation de nos infrastructures énergétiques ou de transport aux fortes chaleurs. Les actions sont multiples et sont notamment inscrites dans le plan national d'adaptation au changement climatique. Cette adaptation de nos infrastructures a aussi été une des ambitions de la loi Climat et Résilience, notamment sur l'évolution du trait de côte.

Le deuxième volet, et peut-être le plus difficile, c'est l'adaptation de nos modes de vie à ces nouvelles conditions climatiques : faire évoluer notre alimentation, aménager les modes de travail lors des épisodes de forte chaleur, développer le tourisme durable. L'adaptation est aussi un défi individuel.

La puissance publique doit être motrice de ces mutations profondes qui conditionnent à terme nos conditions de vie quotidiennes. Nous devons anticiper les changements, à la fois en développant les outils de connaissance des risques associés à la transition écologique et en accélérant l'intégration des préoccupations de l'adaptation dans l'ensemble des stratégies des acteurs publics, notamment au niveau des collectivités territoriales. C'est ainsi que nous pourrions accompagner toutes les femmes et tous les hommes dans ce changement nécessaire.

C'est dans ce contexte que je salue la publication de ce numéro de *Responsabilité & Environnement* des *Annales des Mines* portant sur l'adaptation au changement climatique. Le positionnement des *Annales des Mines*, à l'intersection de ces deux démarches complémentaires que sont la connaissance scientifique et l'action publique, est particulièrement précieux pour traiter de l'adaptation. Je suis certaine que cette démarche ainsi que les très nombreux sujets abordés dans ce numéro contribueront à une meilleure prise en compte de l'adaptation à toutes les échelles.